

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le total est de 6 607 359 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat bénéficiaire de 937 057 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les notes ou tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2014-03).

1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société, qui dispose du statut d'entreprise de presse, a pour activités :

- l'édition
 - d'un quotidien : *Le Quotidien de Paris*
 - de deux hebdomadaires : *La Lettre La Bourse* et *L'HebdoBoursePlus*
 - de prestations télématiques et audiotel, *Radio libre* qui leur sont rattachées
- l'activité d'apporteur d'affaires auprès d'un établissement spécialisé en transmission d'ordres de bourse.
- la distribution de livres
- la vente d'espaces publicitaires

2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, étant précisé que les apports reçus de Groupe Nicolas Miguet SA l'ont été à la valeur comptable dans les livres de la société apporteuse à la date de rétroactivité de l'apport. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la base des durées de vie estimées suivant :

- | | |
|-------------------------------|-----------------|
| • Logiciels | 1 an et 3 ans |
| • Agencements – Installations | 5 ans et 10 ans |
| • Matériel de transport | 3 ans et 5 ans |
| • Matériel informatique | 3 ans et 4 ans |
| • Site informatique | 3 ans |

- Titres de participation

Ils sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la valeur comptable est comparée à la valeur d'utilité déterminée par référence aux résultats passés et futurs. Une provision est constatée lorsque cette valeur est inférieure.

- Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Une provision est comptabilisée si la valeur de réalisation lui est inférieure.

- Chiffre d'affaires abonnements

Le chiffre d'affaires sur abonnements est comptabilisé au fur et à mesure des parutions.

Les cartes conseil, non remboursables, sont comptabilisées en produits lors de l'encaissement.

- Frais de publicité

Les frais de publicité sont comptabilisés en charges dans l'exercice où ils sont engagés.

- Valeurs mobilières de placement

Les actions cotées sont comptabilisées à leur prix d'achat et évaluées à la valeur de marché.

Les plus-values latentes y afférentes ne sont pas comptabilisées, et les moins values font l'objet d'une provision pour dépréciation pour chaque ligne de titres concernée, calculée par référence au cours moyen du dernier mois.

Les SICAV monétaires sont enregistrées à leur coût d'acquisition selon la méthode Premier entré, premier sorti.

3 – LOGICIELS, MARQUES ET FONDS COMMERCIAL

Le poste Logiciels et Marques comprend à hauteur de € 700 000 la marque La Bourse.

Le fonds commercial comprend notamment un fichier d'abonnés acquis en 1995 pour € 197 421, un fichier de la société Newsbourse acquis en 2002 pour 28 000 €, le fonds d'exploitation de la Lettre La Bourse reçu en apport en 2003 pour € 304 898, valeur comptable dans les livres de la société apporteuse ainsi que le fonds de commerce Labourse 3615 acquis en 2007, pour un montant de 30 000 €, ainsi que la marque « LABOURSE » et le nom de domaine LABOURSE acquis en 2008 pour un montant de 1€.

Au regard des difficultés économique des entreprises de presse spécialisées, telles que le Quotidien de Paris Edition ces dernières années, il a été comptabilisé une provision pour dépréciation des éléments incorporels à hauteur de 1 000 000 €, pour ramener la valeur de ces actifs à une valeur vénale estimée à 200 000 €.

4 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les autres immobilisations financières sont principalement constituées :

- Dépôts et cautionnements pour 19 500 €
- Prêt consenti à la société SARL Immobilière de Tradition MFS et Associés pour 104 480 €

5 – TITRES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2017, le portefeuille est le suivant :

	<u>Valeur Brute</u>	<u>Provision</u>	<u>Valeur nette</u>
Actions Peugeot	513 293		513 293
Actions Nicolas Miguet RGPT	10 650		10 650
Actions Carrefour	749 151		749 151
Actions Mauna Kea	208 816		208 816
Oblig. Immo. de tradition MSF	1 000 000		1 000 000
	<hr/> 2 481 910		<hr/> 2 481 910

Les plus-values latentes sur le portefeuille s'élèvent à **€ 191 040** au 31 décembre 2017.

Les opérations réalisées dans le cadre de la gestion du portefeuille ont dégagé sur l'exercice un gain net de € 2 247 349 hors variations de provisions.

6 - CAPITAL

Le capital social s'élève à 1 693 405,15 € divisé en 5 291 891 actions de € 0,32 de valeur nominale unitaire.

7 – STOCKS

Les stocks constatés au 31 décembre 2017 se répartissent comme suit :

	31/12/17	31/12/16
. Stock de consommables	6 802	15 576

8 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges existantes au 31 Décembre 2016 ont fait l'objet d'une reprise sur l'exercice à hauteur de 335 093 €.

9 – PROVISIONS POUR CLIENTS DOUTEUX

Il a été constaté une provision pour dépréciation pour un montant de 87 852 € et représente un risque de non-paiement estimé à 75% de la valeur nominale.

10 - AUTRES CREANCES

Les autres créances comprennent principalement les créances fiscales liées à l'activité courante de l'entreprise.

11 – PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir comprennent principalement des factures clients à établir et des commissions à recevoir, pour un montant de €. 34 068.51.

Les demandes de remboursement de crédit de TVA formulées sur l'exercice précédent pour un montant total de 222 867 € ont fait l'objet d'un remboursement, à l'exception de 30 000 € (mars 2016) qui font l'objet d'une dépréciation sur l'exercice 2017.

12 – ENTREPRISES LIEES

Les soldes et transactions avec Nicolas Miguet et Associés SA, sont les suivants :

Compte Courant	
Dette sur intégration fiscale	200 616 €
Dette fournisseur	34 200 €
Services facturés (charges)	
Dividendes versés	499 350 €
Intérêts de comptes courants (produits)	0

Durant l'exercice 2017, la société a comptabilisé en charges les prestations rendues par la SARL Le Nouveau Quotidien de Paris Editions, Principal actionnaire de Nicolas Miguet et Associés SA pour un total de €. 978 420 (€. 997 530 en 2016).

13 – PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance représentent les abonnements restant à servir pour un montant de €. 2 850 496 au 31 décembre 2017(€. 1 690 014 au 31 décembre 2016).

14 - PRODUCTION VENDUE

La production vendue comprend les éléments principaux suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/17	31/12/16
. Ventes par abonnements et ventes directes au numéro	1 615	1 489
. Ventes en kiosques L'Hebdo Bourseplus	203	187
. Ventes de livres	0,66	0,60
. Prestations télématiques	274	214
. Commissions d'apporteur d'affaires	361	240
. Autres	107	148
	-----	-----
	2 560	2 284

15 - IMPOT SUR LES SOCIETES

Depuis l'exercice 2004, la société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de sa société-mère, Nicolas Miquet et Associés.

L'impôt s'analyse comme suit :

	Avant impôt	Impôt courant	Après impôt courant
Résultat courant	867 070 €	205 576 €	661 494 €
Résultat exceptionnel	275 563 €		275 563 €
Résultat comptable	1 142 633 €	205 576 €	937 057 €

La totalité de l'impôt a été affecté au résultat courant compte tenu du caractère non imposable du résultat exceptionnel.

La totalité des provisions pour contrôles fiscaux constatées sur l'exercice 2016 ont été reprises sur 2017 pour un montant de 302 092 € et se traduisent par des rappels à hauteur de 59 530 €.

16 - SITUATION FISCALE LATENTE

La situation fiscale latente n'est pas significative.

17 - EFFECTIF MOYEN

L'effectif au 31 Décembre 2017 est de 3 personnes.

18 - REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2017 s'élèvent à €10 820.

19 - REMUNERATION DU DIRIGEANT ET DES ADMINISTRATEURS

Seuls, les cinq administrateurs ont perçu des jetons de présence à hauteur de 6 299 € chacun ; quant au mandataire social, il n'a perçu ni rémunération, ni jetons de présence

20 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Ces engagements ne sont pas significatifs.

21 - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

Sur 2018, le nantissement du compte titres pris au bénéfice du Trésor Public pour 110 341€ a été levé.

22 - SOCIETE MERE

Le capital de la société est détenu à 99.89 % par Nicolas Mignet et Associés SA dans le périmètre de laquelle notre société est consolidée. Ce pourcentage est resté inchangé en 2017.